

| | zone A | zone B | zone C |
|---|--|---|---|
| | Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers | Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg | Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles |
| RÉENTRÉE DES ENSEIGNANTS | vendredi 1 ^{er} septembre 2017 | | |
| RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES | lundi 4 septembre 2017 | | |
| VACANCES DE LA TOUSSAINT | Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017 | | |
| VACANCES DE NOËL | Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018 | | |
| VACANCES D'HIVER | Fin des cours : samedi 10 février 2018 Reprise des cours : lundi 26 février 2018 | Fin des cours : samedi 24 février 2018 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018 | Fin des cours : samedi 17 février 2018 Reprise des cours : lundi 5 mars 2018 |
| VACANCES DE PRINTEMPS | Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Reprise des cours : lundi 23 avril 2018 | Fin des cours : samedi 21 avril 2018 Reprise des cours : lundi 7 mai 2018 | Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Reprise des cours : lundi 30 avril 2018 |
| VACANCES D'ÉTÉ (*) | Fin des cours : samedi 7 juillet 2018 | | |

[*] Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.